



## Avis sur les orientations budgétaires 2016

Séance plénière du 1<sup>er</sup> février 2016  
Une intervention au nom du groupe AESS réalisée par Algue Vanmaeldergem

Messieurs les Présidents, Messieurs les vice-présidents, chers collègues,

Mon intervention est faite au nom du groupe des Associations de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Environnement. Notre groupe tient à saluer la qualité de l'avis de notre rapporteur, dont nous partageons pleinement les réflexions.

2015 fut une année tristement spéciale, qui a fait s'interroger nombre d'acteurs sur les politiques jeunesse menées au sein de l'école et en dehors, faisant ressurgir des débats autour de la lutte contre l'exclusion, mobilisant parfois des moyens exceptionnels en réaction à une actualité violente au propre comme au figuré. Nous n'avons pour notre part cessé de nous saisir de ces questions, au sein de cette assemblée et dans nos secteurs professionnels respectifs, les membres de notre groupe participant sur le terrain à la mise en œuvre de ces politiques et orientations.

Nous souhaitons faire part de notre étonnement quant à l'absence de la mention d'une politique jeunesse, le mot est absent, dans les orientations budgétaires 2016. Certes, elle irrigue l'ensemble de l'action régionale, essentiellement à travers les aspects formation ou emploi. C'est essentiel et nous souhaitons qu'elle ne s'y limite pas. Il semble que nous partagions ce constat et notons avec intérêt la création d'une vice-présidence en charge, notamment, de la promotion des initiatives citoyennes, cela nous paraît une avancée notable. Aussi, nous souhaitons qu'elle soit dotée de moyens à hauteur des enjeux.

Sur le fond, nous souhaitons également attirer l'attention sur 2 points, deux points constitutifs d'une politique jeunesse ambitieuse :

Le premier : De l'importance de soutenir les démarches favorisant la participation des jeunes aux décisions qui les concernent. De leur confier des responsabilités. C'est l'objet de l'éducation populaire. Comme le souligne l'avis de notre rapporteur, L'éducation populaire est une compétence partagée dans la loi Notre, elle ne nous paraît en rien facultative, encore moins accessoire.

Les démarches y participant doivent être soutenues et valorisées : à titre d'exemple le projet de « parlement libre des jeunes » organisé le week end dernier et coporté par des associations de jeunesse et d'éducation Populaire régionales : l'Union Régionale pour l'habitat des Jeunes, les compagnons bâtisseurs et le MRJC Centre a créé un espace comme il en existe peu : Les 23 et 24 janvier derniers, 70 jeunes de la région, âgés de 18 à 30 ans, se réunissaient à Blois dans les locaux de l'association Escale et Habitat dans le cadre de ce Parlement Libre. Les jeunes mobilisés, issus de divers univers géographiques et sociaux, ont échangé pendant 2 jours sur des sujets aussi divers que le système économique, le système politique, les enjeux environnementaux confrontant leurs points de vue et tentant de s'accorder sur des pistes d'actions. Durant le week-end, les plus de 30 ans endossaient avec la casquette d'« alimenteurs », avec pour fonction d'apporter de l'eau au moulin de la réflexion des jeunes. La démocratie participative et les solidarités entre les générations, définies comme priorités majeures de la Région en 2016 peuvent s'inspirer de ce genre d'évènements dans leur déclinaison. Valorisons ces nouvelles formes de démocratie participative qui permettent et témoignent d'une réelle volonté des jeunes de s'engager dans la vie de la cité. Le Conseil Régional a soutenu cette démarche tout comme il soutient d'autres initiatives en faveur de la jeunesse en matière de logement, transport, culture, formation... alors pourquoi ne pas afficher plus volontairement sa politique en faveur des jeunes en l'inscrivant comme priorité majeure des années à venir.

En second lieu, et c'est un souci constant de nos réseaux professionnels, l'accès aux droits et la lutte contre l'exclusion, notamment concernant les jeunes nous paraissent également devoir être des priorités de l'ensemble des autorités publiques, nous attendons que le conseil régional irrigue l'ensemble de ses politiques de mesures fortes qui répondent à cet enjeu.

Il s'agit là aussi d'investissements d'avenir

Messieurs les Présidents, Messieurs les vices Présidents, chers collègues, vous l'aurez compris, notre groupe votera l'avis de notre rapporteur, merci de votre attention,